

NOTE DE SYNTHÈSE

BUDGET PRIMITIF

2021



PORT DE CARNON

Présentée en Conseil d'Exploitation le 21 janvier 2021

Conseil Municipal du 08 Février 2021

L'exécution du Budget 2020 s'étant largement écartée de son cours dans un contexte de forte incertitude, sa gestion pendant la crise est devenue un processus réactif continu mettant entre parenthèse tous les projets et travaux prévus.

Le budget primitif 2021 de la régie municipale du port de Carnon sera donc marqué pour l'ensemble des opérations et prévisions en raison du niveau d'incertitude sans précédent lié à la pandémie de COVID-19.

La note se penche sur les aspects essentiels de la préparation du budget et fournit des orientations spécifiques d'investissements pour les 5 prochaines années.

La régie municipale du port se focalise sur les besoins essentiels au bon fonctionnement du port et sur les perspectives d'évolutions.

Les Grands projets pluriannuels d'investissement :

- La démolition et reconstruction des AOT situés sur la zone technique EST.
- La réfection et mise en conformité des quais et de la station d'avitaillement.
- La reconstruction de la Capitainerie et ses abords

Les dépenses de fonctionnement : Projets reportés

- Les travaux d'entretien de Dragage, indispensables au confort des usagers.
- Le déploiement de la vidéosurveillance sous-traité à une société de sécurité.
- Les manifestations portuaires.
- Les actions menées autour de « Port ouvert à tous ».

SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE

1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

I. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

I. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

II. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT et PRESENTATION DU PLAN PLURIANNUEL.

VUE D'ENSEMBLE

● Clôture de l'exercice 2020

A la clôture d'exercice 2020, les résultats prévisionnels ressortent à :

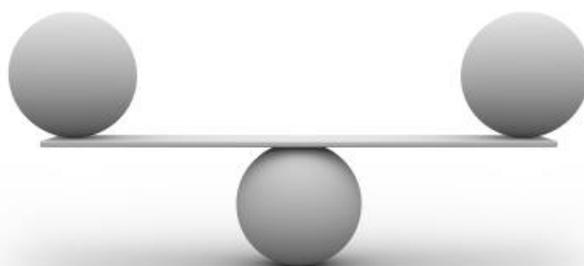
Excédent de Fonctionnement : **1 373 187.20 € HT**

Excédent d'Investissement : **530 853.23 € HT**

● BUDGET PRIMITIF 2021 :

Ainsi, le Budget Primitif 2021 de la Régie du port de Carnon s'équilibre de la façon suivante :

	<u>RECETTES</u>	<u>DEPENSES</u>
↪ SECTION FONCTIONNEMENT :	4 302 115.20 € HT	4 302 115.20 € HT
↪ SECTION INVESTISSEMENT :	1 935 350.23 € HT	1 935 350.23 € HT



1. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

I-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires 2021 en recettes de fonctionnement sont évaluées à **4 302 115.20 € HT**, soit une évolution de **21.85 %** par rapport à 2020.

Recettes de fonctionnement	Pour mémoire budget 2020	Propositions nouvelles 2021	Evolution
002 Excédent de fonctionnement	1 083 237	1 373 187.20	↑ 26.77 %
13 Atténuation de charges	6 670	9 800	↑ 46.93 %
70 Ventes de produits fabriqués, prestations	2 241 418	2 336 045	↑ 4.22 %
74 Subventions d'exploitation	-	278 000	↑ 100 %
75 Autres produits de gestion courante	101 401	115 201	↑ 13.61 %
77 Produits exceptionnels	21 958	1 000	↓ 95,45 %
042 Opérations ordre de transfert entre sections	76 045	76 850	↑ 1.06 %
78 Reprise sur provisions de charges et risques	0	112 032	↑ 100 %
TOTAL DES RECETTES INSCRITES AU BUDGET	3 530 729	4 302 115	↑ 21.85 %

Malgré une incertitude sur l'évolution de la pandémie, le Port de Carnon a souhaité travailler sur une meilleure harmonie du plan d'eau, en commençant par une refonte de ses catégories qui permettra l'optimisation de nouvelles ressources de **3,64%** par rapport à 2020.

Une réflexion a été également menée sur les capacités du port de Carnon à offrir plus de prestations innovantes et de ce fait fidéliser les plaisanciers et futurs plaisanciers à se perpétuer dans la station, sans faire concurrence aux professionnels du nautisme implantés tels que :

- La location de matériel pour le carénage des navires.
- Le gardiennage de remorques.
- La mise en action d'une société de sécurité pour la surveillance du port et rassurer les plaisanciers.
- Assistance des agents techniques du port aux plaisanciers.

Ces nouvelles activités permettront à la régie municipale d'augmenter ses recettes globales de **25 %**.

D'une manière générale, les tarifs annuels 2021 augmentent de **2%**.

En revanche, la requalification des catégories II, III et IV vont permettre à 182 plaisanciers de voir leur redevance diminuer.

Les tarifs du stockage à terre ne connaissent pas d'augmentation considérant que l'infrastructure actuelle du parc doit faire l'objet d'une étude de réfection mettant hypothétiquement en suspens l'activité d'ici fin 2021.

Viennent s'ajouter aux recettes, les **subventions de l'Etat et de la région** pour un montant total de **278 000 €**.

Pour rappel, l'Etat et la région sont susceptibles de subventionner à hauteur de 50% dans le cadre du « projet de mutualisation de Dragage ».

1/ Les principales recettes de fonctionnement

- **L'excédent de fonctionnement** : reprend les excédents cumulés sur plusieurs années.

- **Ventes de produits fabriqués, prestations** : issus principalement des contrats annuels, vente de carburant, manutentions et droits d'escales.

- **Autres recettes courantes** comprennent :
 - * Les atténuations de charges de stock carburant,
 - * Les recettes exceptionnelles issues de remboursement des services fiscaux,
 - * Opérations d'ordre de transfert, des amortissements de subvention en cours
 - * Les subventions

- **La reprise de provision** pour la 1^{ière} tranche du dragage à hauteur de **75 032 €**.

- **La reprise de provision** pour l'admission des créances douteuses à hauteur de **37 000 €**

- **Subvention de l'Etat versée pour les travaux de dragage** : **119 572 €**

- **Subvention de la Région versée pour les travaux de dragage** : **158 428 €**.

Il est important de préciser qu'en 2020 les plus importantes dépenses de fonctionnement prévues n'ont pu être engagées, portant donc **l'excédent cumulé à 1 373 187.20 €**.

II. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les prévisions budgétaires 2021 en dépenses de fonctionnement sont évaluées à **4 302 115.20€ HT**, soit une évolution de **99.40 %** par rapport au budget 2020.

Dépenses de fonctionnement	Pour mémoire budget 2020	Propositions nouvelles 2021	Evolution
011 Charges à caractère général	791 284	1 871 169	↑ 136.47 %
012 Charges de personnels	756 578	787 150	↑ 4.04 %
65 Autres charges de gestion courantes	14 360	49 100	↑ 241.97 %
66 Charges Financières	44 012	45 931	↑ 4.36 %
67 Charges exceptionnelles	2 878	6 000	↑ 108.48 %
68 Dotations aux provisions et dépréciations	24 632	37 000	↑ 50.21 %
69 Impôts sur bénéfices	84 924	100 000	↑ 17.75 %
022 Dépenses imprévues	-	160 000	↑ 100 %
023 Virement à la section d'investissement	-	785 765	↑ 100 %
042 Opérations ordre transfert entre sections	438 874	460 000	↑ 4.81 %
TOTAL DES DEPENSES INCRITES AU BUDGET	2 157 542	4 302 115.20	↑ 99.40 %

Malgré une année très difficile les dépenses de fonctionnement ont été engagées avec prudence afin de maintenir un bon équilibre et permettre le report des projets 2020 sur l'exercice 2021.

1/ Les principales dépenses de fonctionnement :

A noter qu'une inflation prévisionnelle des impôts sur les bénéfices est inscrite afin d'anticiper un éventuel rescrit dû à la provision pour dragage et au résultat d'excédent cumulé.

Pour information, **785 765 €** de l'excédent de fonctionnement seront transférés au Budget Primitif **2021** afin de permettre un autofinancement pour une partie des travaux d'investissement.

Les autres comptes restent constants et prennent en compte la 1ere phase du Dragage estimée à 1 000 000€. (*Plan Pluriannuel Engagement annexé*).

2/ Les dépenses de personnel : Chapitre 012.

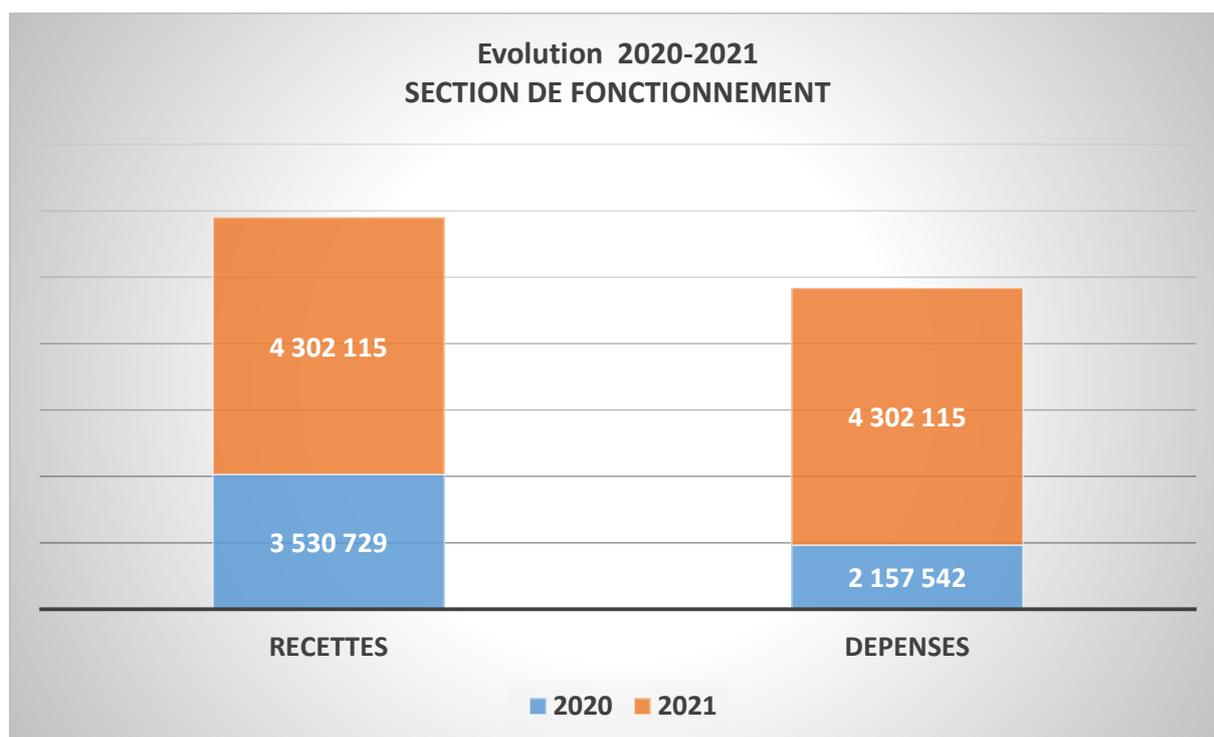
Dépenses de personnel et frais assimilés	Pour mémoire budget 2020	Propositions nouvelles 2021	Evolution
6215 : Personnel rattaché à la collectivité	501 110	500 000	↓ 0.22 %
6411 : Personnel de droit privé	177 040	200 000	↑ 12.97 %
645 : Charges salariales et patronales	78 428	87 150	↑ 11.12 %
Total des dépenses de personnel	756 578	787 150	↑ 4.04 %

Pour rappel, depuis le 01 janvier 2015, la régie municipale du port de Carnon est soumise aux règles des SPIC. Par conséquent, tout nouveau recrutement au sein du service et/ou en remplacement d'agent rattaché par la collectivité est placé sans contrat de droit privé.

Bien que l'effectif du personnel du port reste constant en nombre, le glissement du statut public vers le statut privé induit des charges de personnel supplémentaire.

A ce jour, 2 agents de la fonction publique sont en congés maladie depuis le début d'année et 1 agent en disponibilité.

L'accroissement budgétaire pour les charges de personnel atteint **4.04 %** par rapport au budget 2020.



3/ Les Autorisations d'Engagements et des Crédits de Paiement.

AE 2020 928 Travaux d'entretien de Dragage	MONTANT DE L'AE	CP 2021	CP 2022
CREDIT DE PAIEMENT	2 428 200	1 000 000	1 428 200
RECETTES PREVISIONNELLES			
AUTOFINANCEMENT (dont reprise de provision)	1 035 424	722 000	313 424
SUBVENTION ETAT (FNADT)	667 246	133 000	534 246
SUBVENTION REGION	725 530	145 000	580 530

2. LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

I. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Les prévisions budgétaires 2021 en recettes d'investissement sont évaluées à **1 935 350 € HT**, soit une évolution de 91.07 % par rapport 2020.

Recettes d'investissement	Pour mémoire budget 2020	Propositions nouvelles 2021	Evolution
001 Excédent d'investissement	537 963	530 853.23	↓ 1.32 %
13 - Subventions d'investissement	36 060	158 732	↑ 340.19 %
16 - Emprunts	-	-	↑ 0 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	785 765	↑ 100 %
040 - Opérations d'ordres de transfert entre sections	438 874.34	460 000	↑ 5 %
TOTAL DES RECETTES INSCRITES AU BUDGET	1 012 897	1 935 350.23	↑ 91.07 %

1/ Les principales recettes d'investissement :

- La reprise anticipée de l'excédent cumulé estimé à **530 853 €**
- Virement de la section de fonctionnement de **785 765 €** issus de l'excédent de fonctionnement, qui permettra de financer des travaux d'investissement.
- Opérations d'ordres de transfert des amortissements en cours.

II. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Le Plan Pluriannuel Annuel du Port de Carnon (*annexé*) s'élève à 5 572 004 € lissé jusqu'à 2025 dont **1 618 500 €** sont fléchés sur 2021.

A noter que viennent s'ajouter :

1/ Les principales dépenses d'investissement :

Le Chapitre 16 : remboursement des annuités d'emprunts 2021 : **240 000 €**

Le chapitre 040 : écritures d'amortissements de subventions en cours : **76 850 €**

Portant donc les prévisions budgétaires 2021 en dépenses d'investissement à **1 935 350.23 € HT**, soit une évolution de **254.89 %** par rapport au budget 2020.

2/ Synthèse des grands projets d'investissement inscrit au PPI :

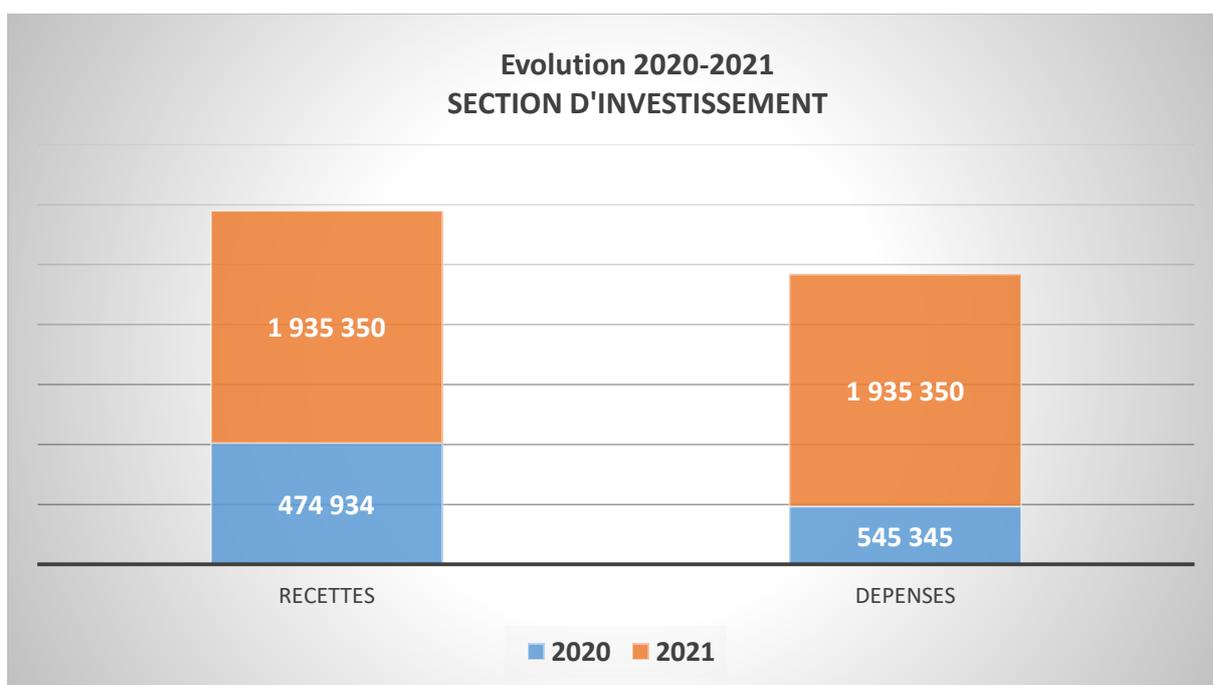
Le Chapitre 23 des immobilisations en cours sont définie dans les AP/CP (annexés ci-dessous).

↳ La réfection et mise en conformité des quais et de la station d'avitaillement : travaux effectués sur le 1ere semestre 2021 : **700 000 €**

↳ La reconstruction de la capitainerie : **350 000 €**

↳ Modernisation de la Zone technique EST et ses abords : **250 000 €**

A noter qu'en 2022, il conviendra de souscrire un emprunt de 1 300 000 € afin de financer une partie des opérations de travaux et de conserver une trésorerie saine.



3/ Les Autorisations de Programmes et des Crédits de Paiements (AP/CP)

- Modernisation de la zone technique EST et ses abords :

AP 2020 927 - Modernisation de la Zone Technique EST et ses abords	Montant de l'AP	Mandaté sur 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025
CREDIT DE PAIEMENT	2 152 404	1 120	250 000	650 000	550 000	350 642	350 642
RECETTES PREVISIONNELLES							
AUTOFINANCEMENT	653 864	1 120	250 000			199 372	203 372
Emprunts	700 000			377 000	319 000	4 000	
SUBVENTION DE L'ETAT	285 192			97 500	82 500	52 596	52 596
SUBVENTION REGION	456 308			156 000	132 000	84 154	84 154
POA	57 040			19 500	16 500	10 520	10 520

- Démolition et reconstruction de la capitainerie :

AP 2020 917 – Démolition/Reconstruction de la capitainerie	Montant de l'AP	Mandaté sur 2019	Mandaté sur 2020	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
CREDIT DE PAIEMENT	1 938 581	33 048	156 769	350 000	1 165 630	220 148	12 986
RECETTES PREVISIONNELLES							
AUTOFINANCEMENT	357 388	33 048	120 709	191 268			12 363
Emprunts	638 102				578 153	59 949	
SUBVENTION DE L'ETAT	287 126		14 424	44 501	228 201		
SUBVENTION REGION	355 887		21 636	46 492	243 106	44 030	623
POA	300 078			67 739	116 170	116 169	

Pj : LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

